



CENTRE SOCIAL
ACCUEIL GOUTTE D'OR
10, rue des Gardes - 75018 Paris
tél: 01-42-51-87-75
fax: 01-42-51-88-24
@: accueilgouttedor@wanadoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITES

2001

*Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 02/04/96
N° d'ordre: 96/1370 -N° de dossier: 124999P*

RAPPORT D'ACTIVITES 2001

Sommaire

I - Présentation Générale	1
II - Un projet global	3
<i>Accueil, le renseignement, l'orientation</i>	3
<i>La participation des habitants</i>	4
<i>Le projet Halte Garderie</i>	7
III - Des actions	
1) <i>Permanence sociale</i>	8
2) <i>Prise en charge global des allocataires du R.M.I.</i>	12
3) <i>Action femmes</i>	17
a) <i>Alphabétisation</i>	17
b) <i>Appui social individualisé</i>	21
4) <i>Petite enfance</i>	23
5) <i>Accompagnement scolaire</i>	27
6) <i>Action parents</i>	32
IV - Conclusion	34

I - PRESENTATION GENERALE

L'Accueil Goutte d'Or est implanté dans le quartier depuis 1979. Il s'est constitué en association 1901 en avril 1996 et a les objectifs suivants définis par les statuts:

"l'association a pour but de promouvoir, de favoriser, et d'harmoniser toutes initiatives permettant de répondre avec efficacité aux multiples exigences de justice et de solidarité au sein du quartier de la Goutte d'Or et tout particulièrement d'aider à l'accueil, à l'insertion des habitants dans ce quartier ainsi qu'à son développement social".

L'association "Accueil Goutte d'Or" est administrée par un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale du 27/03/01. Il a désigné un bureau :

- Bernard MASSERA	Président
- Simone VIGUIE	Vice-Présidente
- Henry DUPONT	Trésorier
- Caroline GALLOT	Trésorière adjointe
- Marie-Louise HORVAIS	Secrétaire
- Sylvie BOULAY	Secrétaire adjointe

Depuis le 1° janvier 2001, l'association est agréée "Centre Social" par la Caisse d'Allocations Familiales.

MOYENS D'ACTIONS :

Les actions sont menées conjointement par des bénévoles et des salariés.

a) Les salariés :

- Christine LEDESERT : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Directrice du Centre. Anime la permanence sociale, l'appui social individualisé et suit l'accompagnement scolaire.
- Patricia BAEZ : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Secrétaire, comptable et standardiste. Anime la permanence sociale.
- Aïcha SMAÏL : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
*Responsable des actions femmes et de l'accueil petite enfance.
Anime l'appui social individualisé et l'action parents.*
- Naïma CHAKIR : en contrat à durée indéterminée, à mi-temps.
Formatrice d'un des stages "Insertion et adaptation à la société française"
- Monique BORGAT : en contrat à durée indéterminée, à mi-temps.
Formatrice d'un des stages "Insertion et adaptation à la société française"
- Iassina AMRANI : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Référente de l'action R.M.I.
- Chantal MOLBERT : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Secrétaire de l'action R.M.I.
- David COUSIN : en contrat à durée indéterminée, à plein temps.
Anime l'accompagnement scolaire.
- Eveline PAULE: en contrat à durée indéterminé, (25h par semaine).
Anime l'accueil petite enfance et mène le projet Halte Garderie.
- Fawzia DARMELLAH : en contrat à durée déterminée (12h par mois)
Co-anime l'Action Parents.
- Sadio SISSOKO: en contrat à durée déterminé (12h par mois)
Co-anime l'Action Parents.

Ces 11 salariés sont équivalents à presque 8 temps plein. L'association a organisé le passage aux 35 heures le 1^{er} mai 2000.

Deux des salariés ont suivi une formation tout au long de l'année:

David COUSIN prépare un DUT "Carrières sociales et animation socio-culturelle" à l'I.U.T. de Paris 5. Cette formation dure 3 ans et est essentiellement financée par le CAPARIF;

Jessica AMRANI a suivi des cours de graphologie au C.N.P.G. Conseil (Centre National de Psycho-Graphologie). Cette formation de 3 ans a été financée par l'A.G.E.F.O.S..

Les autres salariés ont suivi des formations ponctuelles sous forme de session d'une ou deux journées: Formation à l'interculturel (3 sessions à la Salle Saint-Bruno), pédagogie de l'alphabétisation (4 sessions à l'Espace Espoir)...

Nous avons instauré une journée par an de réflexion de l'équipe des salariés avec quelques membres du Conseil d'Administration. Lors de la dernière journée, la comptable de l'association nous a initié à la comptabilité. Nous avons également réfléchi au fonctionnement d'une association loi 1901 et analysé nos statuts. Nous avons à cette occasion, amorcé une réflexion sur la participation des habitants.

b) Les bénévoles :

Sans cette grande implication des bénévoles, l'association ne pourrait mener à bien ses actions. Ils sont une petite centaine à s'investir dans les activités. Cela représente environ 10 temps plein:

Alphabétisation: 25

Permanence Sociale: 2

Petite Enfance: 4

Accompagnement scolaire: 47

Parmi les bénévoles (très majoritairement des femmes), la moitié habite le 18^e, le quart est du quartier. Ce sont essentiellement des jeunes et des retraités. Cette diversité de générations est une richesse pour le centre. Leur formation est assurée activité par activité (comme indiqué ci-après).

c) Le public :

Environ un millier de personnes fréquentent le centre chaque année. Il peut paraître étonnant de mentionner le public dans les moyens d'actions, mais ils ne sont pas seulement des consommateurs d'activités.

Tout d'abord, ce sont eux les acteurs de leurs projets. Ce sont eux qui mènent leurs démarches d'insertion et nous ne sommes là que pour leur donner les moyens de les mener à bien.

D'autre part, c'est le dialogue continu entre les usagers, les bénévoles et les salariés qui alimente les projets du centre et permet de mieux répondre aux attentes du quartier.

d) Les locaux :

Ils sont situés :

* 10, rue des Gardes, Paris 18^e : 3 bureaux, 2 salles de réunion, un lieu petite enfance.

* 25, rue Polonceau, Paris 18^e, 1 salle.

* 35, rue Polonceau, Paris 18^e : 1 bureau, 1 salle

Nous utilisons des salles dans d'autres associations (Salle Saint-Bruno, Enfants de la Goutte d'Or, ADOS) et dans des locaux paroissiaux pour les actions "Femmes".

II - UN PROJET GLOBAL

L'action du centre ne se limite pas à une juxtaposition d'activités. Celles-ci se complètent mutuellement pour participer globalement à une lutte contre l'exclusion et pour le développement du quartier.

Mais l'action de l'association est également traversée par des axes transversaux tels que l'accueil ou la participation des habitants. Elle peut aussi se mobiliser sur de nouveaux projets comme celui de la Halte Garderie.

Nous allons présenter ces axes et ce projet avant de décrire les actions.

ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION

Chaque jour, plusieurs personnes sonnent à la porte du centre pour diverses raisons. Cela peut-être une femme qui veut nous présenter son dernier né, un homme qui veut nous faire connaître son épouse récemment arrivée en France, une famille qui annonce son relogement, une personne qui a obtenu un titre de séjour, un enfant qui apporte son bulletin scolaire, un acteur du quartier venant nous présenter un problème ou un projet... ou tout simplement une personne voulant nous dire bonjour...

Nous recevons essentiellement des demandes de renseignements. Les plus fréquentes concernent le Français Langue Étrangère ou l'Alphabétisation mais cela peut-être également des demandes d'écrivain public ou d'orientation vers différentes structures : la P.M.I., le Pôle Santé, les Services sociaux, les associations caritatives, les administrations, les associations sportives ou de loisirs, les lieux de garde d'enfants...

Fréquemment, des étudiants et des journalistes nous sollicitent pour mieux connaître le quartier, pour des recherches... Il y a également des demandes de stages.

Des structures, le plus souvent associatives nous demandent de diffuser des informations grâce à l'affichage dans nos vitrines sur les expositions, concerts, spectacles, débats... qu'elles organisent.

Parfois, des personnes ou des associations ayant des projets très divers viennent nous demander des conseils, un appui...

Toute cette dimension d'accueil est extrêmement importante. Nous sommes un lieu où on peut venir avec une demande à laquelle l'équipe essayera de répondre. Cela nécessite une grande capacité d'écoute, de la disponibilité et une bonne connaissance du quartier et des lieux ressources.

Nous n'avions jusqu'à maintenant jamais évalué quantitativement cette action. Nous mettons en place un outil pour cette évaluation (cahier où nous notons les visites et leurs motifs). Cela permettra de mieux mesurer les demandes et de travailler ultérieurement sur les réponses à mettre en place.

Cette action correspond à l'axe "Accueil, accompagnement social" qui fait partie de notre contrat de Projet Centre Social avec la C.A.F.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La participation des habitants est un axe transversal à toutes les actions - mais il peut se traduire aussi par des événements ponctuels ou des actions qui rassemblent et mobilisent les personnes au delà des activités habituelles du Centre.

En voici quelques exemples:

Rencontre avec le collègue:

Des parents ont organisé une rencontre avec la principale adjointe et un conseiller principal d'éducation du collège du quartier. Ils ont recueilli les questions les avis des parents sur le fonctionnement du collège; ils ont diffusé l'information pour inviter d'autres parents à cette rencontre; ils ont désigné des porte-paroles pour exprimer ce que certains parents n'auraient pas pu dire eux mêmes lors de la rencontre...

Journée portes ouvertes:

Conformément à la motion approuvée par la dernière assemblée générale qui demandait "*qu'une initiative soit prise pour faire connaître et échanger largement tant sur ce qui que se fait que sur les projets de l'Association*" nous avons organisé un temps de présentation de l'Accueil Goutte d'Or le 25 octobre. Nous avons invité largement les partenaires associatifs et institutionnels, les habitants et usagers. Cette présentation a été préparée par le Conseil d'Administration et les salariés avec la participation active de plusieurs bénévoles et usagers (femmes en alphabétisation, mères des enfants de "Pimousse"...). On peut dire que cette journée a été un temps fort d'investissement de la part de ceux qui l'ont préparée mais aussi pour les "visiteurs" qui ont pu découvrir différentes facettes de l'association.

Etre délégué de parents d'élèves:

Dans le cadre du Contrat Educatif Local et du groupe parents, un constat a été fait. Tous les parents veulent la réussite scolaire de leurs enfants mais peu connaissent le fonctionnement du système scolaire et comment ils peuvent intervenir en tant que parents surtout ceux qui n'ont jamais été scolarisés.

En début d'année scolaire, une rencontre a été organisée avec des parents, un conseiller principal d'éducation et deux délégués de parents d'élèves avec les partenaires du C.E.L. (Contrat Educatif Local). Une vingtaine de parents y ont participé. L'objectif était d'informer sur les différentes instances décisionnelles du collège, la place et le rôle que les parents pouvaient y tenir. Suite à cette réunion, une personne est devenue déléguée, une autre devrait l'être l'année prochaine et tous ont mieux compris l'enjeu des élections de délégués

Nous avons atteint avec cette action un but important pour l'association: aider les personnes à acquérir les moyens de devenir individuellement et collectivement actrices sur leur environnement

"Une journée portée disparue":

Suite à une rencontre avec Philip BROOKS; un des réalisateurs qui habite le quartier, nous avons projeté ce documentaire qui retrace les événements du 17 octobre 1961. La projection a été suivie d'un débat. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette séance.

Deux éléments importants sont ressortis de cette rencontre:

• *L'appropriation de l'histoire:*

Comme l'indique bien le titre du documentaire, les événements du 17 octobre ont été confisqués, occultés par l'histoire "officielle". Or, pour être citoyen, il est indispensable de connaître et d'analyser son passé.

La Goutte d'Or a été très marquée par la guerre d'Algérie. Elle en porte aujourd'hui encore les traces dans les mémoires.

S'informer, se souvenir, parler de cette époque nous a paru absolument nécessaire pour la vie du quartier.

• *Une occasion de rencontre et de mémoire.*

Ce fut un des moments, malheureusement trop rares, où des habitants du quartier de tous âges, de toutes origines, de tous milieux se sont retrouvés. Des français, des algériens ayant vécu cette période dans le quartier ont pu évoquer des souvenirs devant des adolescents d'origine maghrébine ou africaine...

Mission civile pour la Palestine :

Une mission de solidarité avec le peuple palestinien dans le cadre de la campagne des missions civiles pour la protection du peuple palestinien, composée de membres de l'A.T.M.F (Association des travailleurs maghrébins de France), et de l'U.J.F.P. (Union juive française pour la Paix). s'est rendue en Palestine, en février 2002. Dans le cadre de cette 9^e Mission Civile pour la Palestine, l'association Darna nous a contactés pour collecter des messages de femmes destinés aux associations de femmes israéliennes et palestiniennes qui œuvrent pour la paix. Une cinquantaine de femmes de l'association (stagiaires en alphabétisation, bénévoles, salariées) ont répondu à cet appel. A travers ces messages, c'est toute une solidarité avec les femmes de cette région qui s'est manifestée; c'est une expression de soutien à celles qui œuvrent pour une paix juste.

Courant avril, un compte rendu de cette mission sera organisé avec l'A.T.M.F. et Darna sous forme d'exposition, de film et de débat. Ce sera à nouveau un temps d'échange pour les habitants du quartier sur un sujet d'actualité auquel aucun ne peut être indifférent.

La loi 1901 sur les associations:

L'assemblée générale avait souhaité *"que soient organisés des temps forts de réflexions et de débats sur le bénévolat et sur l'importance de la vie associative. Ces temps forts pourraient être organisés dans le cadre inter-associatif du quartier comme dans celui de notre association"*.

C'est pourquoi, en collaboration avec d'autres associations, au cours de la Fête de la Goutte d'Or, nous avons organisé le 2 juillet 2001 un débat sur le thème "Associations et habitants". Cette rencontre qui s'inscrivait dans le cadre de la célébration du centenaire de la loi 1901 et des 20 ans de liberté associative pour les étrangers, proposait une réflexion constructive sur les relations habitants - associations dans le quartier tenant compte à la fois de la mémoire et de l'actualité.

Toujours dans cette direction et suivant la motion de l'assemblée générale: *"salariés et bénévoles, responsables et membres de l'Accueil Goutte d'Or se doivent chaque fois que cela est possible, de proposer une place d'acteur à quiconque sollicite l'association"*, nous prévoyons d'organiser en préambule de l'Assemblée Générale 2002, une réflexion sur ce qu'est une association et ce que représente l'engagement associatif dans une démocratie. Cette action vise les bénévoles, les usagers et les habitants. Elle pourra déboucher sur une meilleure compréhension de l'association et un plus grand engagement.

Cela contribue à *“soutenir la participation des habitants en sollicitant et en organisant leur contribution pour aider au fonctionnement du Centre”* (contrat de projet Centre Social).

A travers tous ces événements, nous cherchons à créer du lien entre les habitants, soutenir leur participation en les aidant à acquérir les moyens d’agir sur leur environnement. C’est une démarche citoyenne que nous voulons mettre en œuvre pour permettre aux habitants de faire vivre le quartier et de construire des liens de cohésion et de solidarité.

LE PROJET HALTE - GARDERIE PETITE ENFANCE

L'Assemblée Générale du 16/05/2000 avait décidé la création d'une halte garderie. Ce projet a reçu un accueil très favorable de la part des pouvoirs publics et élus concernés.

Nous nous sommes heurtés au problème des locaux.

Après un premier projet infructueux rue Stéphenson, nous avons sollicité l'OPAC pour louer un local lui appartenant au 1-3 rue de la Goutte d'Or. Une première visite des locaux en Octobre 2000 devait déboucher sur la conclusion rapide d'un bail. Mais la situation s'est retrouvée bloquée, du côté de l'OPAC, pendant plusieurs mois. Il a fallu attendre Janvier 2002 pour pouvoir enfin signer le bail après plusieurs interventions des élus. L'Accueil Goutte d'Or déplore vivement ce temps perdu.

Le permis de construire a été déposé le 6 mars 2002. Les négociations avec les 3 principaux partenaires financiers (DASES CAF et Préfecture) sont en cours pour obtenir les financements des travaux. Nous espérons ouvrir en Octobre 2002.

Le local d'une surface de 100 m² permettra l'accueil de 20 enfants. Il intégrera une salle d'activités, un dortoir, un espace de jeux d'eau, une cuisine, une buanderie, un bureau, un local du personnel, des sanitaires... Voir le plan ci-joint.

Ce temps perdu que nous déplorons, a été mis à profit par l'Educatrice de Jeunes Enfants, future directrice de la halte garderie, pour connaître de façon approfondie le fonctionnement du Centre, découvrir le quartier, se familiariser avec sa diversité culturelle, créer des relations de confiance avec des familles.

Dans le cadre actuel de l'accueil petite enfance, elle a *"initié des activités parents-enfants et organisé des temps de rencontres avec les parents afin de les soutenir dans l'exercice de leur fonction"* conformément au contrat de projet Centre Social signé avec la CAF.

Cela s'est traduit par des temps communs mères-enfants autour du livre, du jeu, des sorties...

Un climat de confiance s'est instauré au sein de ce groupe permettant une grande liberté de parole. C'est devenu un lieu où les mères peuvent poser sans réserve, leur questionnement au sujet des enfants.

III - DES ACTIONS

1) LA PERMANENCE SOCIALE

Public reçu: 795 personnes,
dont 446 personnes venues plus de 3 fois,
et 349 personnes venues moins de 3 fois.
Soit plus de 2000 entretiens.

Fréquence: Tous les mercredi et vendredi matin
en urgence si nécessaire ou sur rendez-vous.

Moyens: 2 salariés et 2 bénévoles avec parfois l'aide d'une salariée et
d'une autre bénévole.
Cela équivaut à 1 temps plein.
Une salle d'attente et 3 espaces pour les entretiens.

L'action.

La permanence sociale est une action qui existe depuis la création du centre. Elle est bien repérée par les habitants et correspond à un réel besoin comme en témoignent les chiffres de fréquentation ci-dessus.

Les personnes viennent avec des problèmes qu'elles ne peuvent pas (ou croient ne pas pouvoir) résoudre par leurs propres moyens.

Notre première action est de les écouter pour cerner avec elles le problème. Effectuer ce diagnostic est un premier pas qui permet d'objectiver la situation, d'en comprendre les causes. Puis nous cherchons ensemble des solutions.

Il nous semble essentiel que la personne soit elle même moteur dans la résolution des problèmes. Pour cela, il faut qu'elle soit informée. Une partie de notre travail consiste à expliquer la législation, le rôle et le fonctionnement des administrations, pour que la personne connaisse tant ses droits que ses devoirs.

Parfois, nous suivons des hommes et des femmes qui ont été trop souvent blessés dans la vie, qui ont accumulé trop de rancœur et qui n'ont plus l'énergie nécessaire ni assez d'espoir pour se mobiliser. Avec eux on ne peut avancer qu'à tout petit pas.

D'autres personnes sont essentiellement dans la demande et ont du mal à se mettre elles mêmes en route. C'est parfois difficile de leur apporter une solution sans les enfermer dans l'assistanat.

Parfois, des solidarités se jouent entre les personnes. Certaines viennent pour des amis puis les accompagnent dans les démarches à effectuer. Dans la salle d'attente, des relations se créent et des conseils peuvent être échangés.

Le travail en partenariat est indispensable. Certaines personnes relèvent des services sociaux vers lesquels nous les orientons. Suivant les besoins, nous cherchons les informations ou dirigeons les personnes vers les structures plus compétentes ou plus appropriées.

Le travail dans le cadre du Contrat de Ville permet une réflexion avec d'autres partenaires sur des thématiques communes.

Le public.

Ce sont des habitants du quartier qui viennent soit orientés par des amis, soit parce qu'ils connaissent déjà le centre.

Nous recevons presque uniquement des personnes du Maghreb (62,10%) et d'Afrique de l'ouest (31,61%). Cela ne correspond pas à la réalité du quartier mais cela s'explique: nous touchons les personnes qui ont le plus de difficultés à accomplir de façon autonome leurs démarches et cela concerne une partie de cette population, souvent analphabète, et qui n'a pas eu accès aux clés nécessaires pour comprendre le fonctionnement de la société française et de ses institutions.

Comme chaque année, on remarque un nombre important de maghrébins plutôt âgés, vivant seuls en France (leurs femmes et leurs enfants vivent au pays). Ces 93 hommes vieillissant vivent souvent dans des conditions très précaires: 47 d'entre eux habitent une chambre d'hôtel. La plupart sont retraités ou perçoivent une pension ou l'A.A.H., les A.S.S.E.D.I.C ou le R.M.I. A la précarité matérielle s'ajoutent la solitude et une santé déclinante.

Ce constat rejoint celui fait par la Salle Saint Bruno en collaboration avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme:

" C'est ainsi que le quartier a vu se constituer une importante communauté de personnes originaires du Maghreb, essentiellement des hommes seuls venus s'établir en France dans les années 50 et 60. L'évolution de la proportion d'hommes par grands groupes d'âge montre que l'indice de masculinité diminue de façon sensible chez les 0 à 59 ans, tandis qu'il augmente encore chez les 60 ans et plus. On peut lire ici que la plupart de ces hommes sont restés dans le quartier, même après le passage à la retraite."

La Goutte d'Or. 20 ans d'évolutions 1982-1999

C'est un phénomène qui ne concerne absolument pas la population d'Afrique de l'ouest fréquentant la permanence sociale. Ceux là sont 79,57% à vivre ici en couple. C'est une population plus jeune et immigrée plus récemment. Seuls 4 d'entre eux sont à la retraite, alors que 91 maghrébins le sont.

Les principaux problèmes rencontrés.

La quasi totalité du public a un besoin d'écrivain public car il s'agit essentiellement de personnes jamais scolarisées qui ne maîtrisent pas ou à peine l'écrit. Cela les rend dépendants dès qu'il y a une démarche écrite à réaliser.

Dans le tableau ci-dessous concernant 446 personnes, à la ligne écrivain public, nous ne comptons que ceux qui sont venus avec cette seule demande. Le total des demandes est supérieur à 446 car de nombreuses personnes viennent pour plusieurs demandes

	2000	2001 (en nbre de pers.)	%
Demande d'écrivain public	19,10%	58	13,00%
Problèmes administratifs	20,10%	105	23,54%
Logement	21,10%	93	20,85%
Droit au séjour	17,35%	78	17,49%
Naturalisation	3,50%	21	4,70%
Demande de visas	2,00%	5	1,12%
Difficultés financières	20,10%	33	7,39%
Conflits conjugaux	9,30%	40	8,97%
Difficultés avec les enfants	4,00%	16	3,59%
Problèmes de justice	5,00%	12	2,69%
Demande de C.M.U.	10,55%	50	11,21%
Recherche d'emploi	4,77%	14	3,13%
Droit du consommateur	3,76%	10	2,24%

Il y a également des demandes peu importantes en nombre mais significatives: aide pour inscrire à l'école un enfant récemment arrivé en France, recherche de place en crèche ou halte garderie, conseils à deux familles ayant décidé de renvoyer leurs enfants au pays pour des raisons de "discipline"...

Parmi celles ci, il y a un problème très complexe: la polygamie. Nous avons, à ce sujet, rencontré le Ministère de l'Intérieur pour lui présenter ce problème sur deux axes:

- l'un concernant les familles installées depuis longtemps en France et disposant d'un titre de séjour régulier. Depuis les lois PASQUA-DEBRE, puis CHEVENEMENT, ces personnes peuvent se voir refuser le renouvellement de son titre de séjour ou s'en voir privées. Cela les fragilise grandement.

Sur ce point, notre interlocuteur au Ministère de l'Intérieur nous a assuré que s'il y avait dé-cohabitation ou volonté de dé-cohabitation chez les personnes polygames, un titre de séjour autorisant le travail leur serait attribué. Mais la possibilité de dé-cohabitation se heurte entre autres à la pénurie de logements en Île de France.

- l'autre concerne les situations récentes de polygamie postérieures à la nouvelle législation. Elles sont encore plus difficiles à vivre, car totalement clandestines.

Sur ce point, le Ministère de l'Intérieur nous a fait part de son incapacité à contrôler efficacement l'entrée en France de ces nouvelles co-épouses.

La permanence sociale reflète une grande diversité tant au niveau du public que des problèmes rencontrés. Si elle vise dans un premier temps à soutenir les personnes dans leurs difficultés

immédiates, elle a aussi pour objectif l'insertion à long terme dans le respect des cultures d'origine et de la culture française. Elle correspond à l'axe Accueil/Accompagnement social qui fait partie du contrat de Projet Social avec la C.A.F.

ELEMENTS QUANTITATIFS

Relevés à partir des 446 dossiers des personnes venues plus de 3 fois.

Sexe:

236	femmes	52,92%
210	hommes	47,09%

Situation familiale:

249	couples	55,82%
75	femmes seules	16,82%
26	hommes seuls	5,83%
93	hommes mariés dont la femme est au pays	20,86%
3	femmes mariées dont le mari est au pays	0,67%

Nationalité:

282	personnes du Maghreb	63,23%
145	pers. Afrique sub-saharienne	32,51%
14	français	3,14%
5	autres	1,12%

Origine des ressources:

(il s'agit seulement de la principale ressource, certains en cumulent plusieurs)

155	sont salariés	35,65%
105	sont retraités	23,54%
63	perçoivent les ASSEDIC	14,13%
43	sont allocataires du R.M.I.	9,64%
19	touchent une pension d'invalidité ou l'A.A.H	4,26%
10	ne perçoivent que les allocations familiales	2,24%
3	sont en stage rémunéré	0,67%
37	n'ont pas de ressources "officielles"	8,30%
7	sont pris en charge par leur famille	1,57%
4	non renseignés	

Catégories de logement:

178	sont en logement privé	39,91%
149	sont en logement social	33,41%
54	vivent à l'hôtel	12,11%
34	sont hébergés	7,62%
31	autres catégories de logement	6,95%

2) PRISE EN CHARGE GLOBALE DES ALLOCATAIRES DU RMI

I- MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

A. Moyens humains

- La référente RMI à temps plein.
- La secrétaire à temps plein.
- L'absence de la référente due à un accident de travail du 10 août 2001 au 18 février 2002 n'a pas entraîné la fermeture du service, ni le ralentissement des activités. Un remplacement a été assuré pendant une partie de son absence

B. Moyens matériels

- Un ordinateur - avec accès à Internet- et un minitel sont mis à la disposition des allocataires.

II- CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC REÇU

A. Indicateurs d'activité.

- Nombre d'allocataires suivis sur l'année : 147
- nombre total de contrats signés dans l'année : 125

C. Sorties du dispositif

- par une insertion professionnelle
 - CDD : 9 dont temps partiel : 3
 - CDI : 12 dont temps partiel : 3
 - 6 allocataires rémunérés au cachet
 - 1 création d'entreprise.
- vers d'autres minima sociaux
 - API : 1
 - AAH : 1
- vers d'autres ressources :
 - prestations vieillesse : 0
 - ASSEDIC : 2
- autre type de sortie (changement de situation familiale, déménagement, décès,...) : 4

nombre de constats de carence effectués par l'association : 4
(terminologie des imprimés mensuels et annuels de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales- DASES)

• nombre de radiations prononcées : 11

• Sexe :
F : 70 H : 77

Age :
25-40 : 98
41-60 : 49

• Nationalité :

France : 93
U.E. : 4
Maghreb : 26
Afrique : 11
Autres : 10

Situation familiale :

Isolés : 103
Isolés-enfants : 17
Couple : 10
Couple-enfants : 17

• conditions de logement :

Privé : 77
HLM : 10
Hébergés : 36
Hôtel : 8
Propriétaire : 5
Autre : 2

Niveau de formation :

I : 12
II : 11
III : 12
IV : 20
V : 28
V bis : 13
VI : 32

* Les données manquantes concernent des personnes non rencontrées.

III - MISE EN OEUVRE DE L'ACTION SOCIALE GLOBALE

A- Conditions de prise en charge des allocataires

• L'action proprement dite

Notre service RMI, conventionné depuis mai 1997, fonctionne sur une file active de 90 à 110 dossiers. Notre seule spécificité consiste à suivre des allocataires du RMI résidant dans le quartier de la Goutte d'Or.

Le tri des dossiers RMI continue à se tenir une fois par mois au Service Social Polyvalent du 18ème arrondissement, pour alimenter la file active et pour proposer des échanges d'informations et de situations d'allocataires.

• Prise en charge individuelle

- périodicité des rencontres (outre les 3 convocations réglementaires des nouveaux dossiers), une à deux fois par mois, à raison d'une heure d'entretien.

- une fois ou plus pour des allocataires en parcours de formation ou investi dans un projet de création d'entreprise pour faire le point.

- à la demande et selon notre disponibilité pour ceux et celles qui traversent une difficulté particulière tant au niveau familial que social.

Nous essayons de limiter les allées et venues d'allocataires qui nous sollicitent dès que surgit le moindre problème avec la Caisse d'Allocations Familiales, alors qu'il s'agit le plus souvent de leur propre responsabilité à ne pas avoir renvoyé à temps, leur déclaration trimestrielle de ressources. La suspension de leur allocation RMI qui en découle provoque une panique et du même coup leur précipitation au service.

- le montage des dossiers d'aide financière (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et Aide Sociale à l'Enfance, par exemple) nous demande de recevoir les personnes demandeuses plusieurs fois, le temps pour elles de réunir toutes les pièces justificatives.

- La contractualisation

Il est important de rappeler ici le "temps réel" du contrat d'insertion et des effets sur la prise en charge globale de l'allocataire :

- autant de projets que de personnes.

- la santé, les difficultés financières, les problèmes juridiques (expulsion, divorce...) sont les thèmes à régler avant qu'un quelconque projet professionnel soit identifié, élaboré et réalisé.

- il nous faut travailler la réelle motivation avant de proposer la moindre orientation à l'allocataire, surtout quand il s'agit d'une demande de formation ou de stages spécifiques. Cela évitera, dans ce type de démarche, l'absentéisme ou l'abandon brutal du projet.

- la création d'entreprise demande plusieurs mois entre le démarrage du projet et les étapes successives avant la finalisation. Souvent ici aussi, l'allocataire peut se démotiver en chemin, compte tenu des difficultés financières ou autres, qu'exige un tel projet.

En conclusion : la cohérence et la régularité des rencontres ou entretiens, est l'élément majeur pour établir un lien avec l'allocataire qui se sentira soutenu et motivé dans la construction de son parcours socio-professionnel.

- Prise en charge globale des allocataires

Nous souhaiterions souligner à l'heure actuelle, un fait que nous déplorons car cela pose quelques difficultés sur le plan de l'accompagnement proprement dit de certaines situations. Notre service RMI étant implanté au coeur du quartier de la Goutte d'Or, dès la première année de son fonctionnement, nous nous sommes aperçus que certains services sociaux et partenaires RMI, nous ont "étiquetés" comme étant "mieux adaptés" pour nous

transmettre lors des tri RMI ou directement par courrier (accompagné d'une fiche de liaison très brève quant à la fin de prise en charge de leur service), des situations que nous pouvons qualifier "d'ingérables", sous prétexte qu'elles correspondent de leur point de vue, à "nos critères d'attribution". Jusque là, l'argument majeur vaguement explicite, était le plus souvent la difficulté de l'allocataire à parler français, donc à communiquer et du même coup à se faire comprendre.

Or, après quelques entretiens, nous nous apercevons que la personnalité de l'allocataire, mais aussi son parcours de vie très chaotique, font surgir malheureusement de grands obstacles quant à sa capacité à intégrer le sens de cet accompagnement et par là-même à faire des efforts nécessaires pour en tirer le maximum de bénéfice. Ce qui signifie de toute évidence, et nous le savons tous, que ce type de problématiques nécessite un très long et très lourd travail, qui, vraisemblablement, rebuterait certains de nos collègues.

S'il est vrai que les séances de tri RMI servent aussi à débattre de ces problématiques, pour trouver justement, la meilleure orientation possible (afin de ne pas répéter un processus d'échec déjà bien installé chez certains allocataires) il n'en demeure pas moins que nous nous retrouvons toujours en présence de "dossiers spécifiquement attribués" à notre service, alors qu'aucune argumentation véritable ne puisse le justifier, si ce n'est que l'allocataire est habitant de la Goutte d'Or.

Équilibrer nos files actives aurait pour seul objectif celui de répartir équitablement les dossiers attribués, entre tous les services sociaux prenant en charge les allocataires du RMI afin de pouvoir donner à toutes et tous, la possibilité de faire "un bout de chemin accompagné" en vue d'une possible ou éventuelle insertion, et ce, quelque soit leur origine, leur personnalité, et leur parcours d'insertion.

Si nous insistons sur ce point pour nous faire entendre, c'est que nous risquons de voir, d'année en année, les files actives de notre service, "grossies" par une forte proportion de situations dites "ingérables", car nécessitant de notre part, une énergie démesurée, mettant en péril, de ce fait, l'objectif premier de notre action.

Par conséquent, nous devons toujours rester vigilants vis-à-vis de ce regrettable état d'esprit, afin d'éviter de "ghettoïser" certains services RMI, ceux-là même qui souffrent déjà à d'autres niveaux, d'être implantés dans des quartiers dits "difficiles".

Les termes "ghettoïser" et "quartiers difficiles" font partie d'un vocabulaire qu'il nous faut refuser à tout prix, pour lutter contre la stigmatisation systématique et ses effets néfastes dans les mentalités.

- le "I" d'insertion et ses écueils dans l'accompagnement.

Ce deuxième volet que nous nous proposons de développer est un autre élément qui s'ajoute à la complexité de certaines situations que nous avons évoquées précédemment.

Au terme de la quatrième année de notre expérience en matière de prise en charge globale, nous sommes en mesure d'évoquer avec plus d'objectivité et de réalisme les écueils sur lesquels nous butons inmanquablement, compte tenu des possibilités offertes par le dispositif RMI, nos compétences professionnelles et leurs limites.

Il s'agit d'évoquer ici notre difficulté toujours plus grande, à rendre compte aux institutions et aux financeurs, des "résistances tenaces" chez certains allocataires, qui font échouer toute tentative d'insertion réelle, quelle qu'elle soit. Même s'il s'agit d'histoires particulières, voire singulières (et elles le sont toutes par définition), elles sont néanmoins existantes dans notre file active (10 à 15 situations en ce qui nous concerne), et si nous tenons à le souligner c'est surtout pour poser la vraie question en matière d'efficacité tant au niveau du sens réel de la contractualisation mais aussi sur la durée de l'accompagnement. "Que faut-il faire lorsque nous accompagnons des allocataires, non seulement "ancrés" dans un processus d'assistanat (disons le franchement) et qui, de surcroît, présentent sur de longues années dans leur parcours personnel des "barrières psychiques" telles, que nous demeurons tout à fait impuissants à leur faire entendre l'urgente nécessité de se faire aider sur le plan psychologique ?".

Il est évident qu'une orientation vers "un travail sur soi" n'est envisageable et proposé que lorsque nous nous rendons compte à un moment donné de la prise en charge, que la personne devrait en bénéficier pour moins de souffrance avant tout, et pour pouvoir ensuite se réaliser socialement.

Or, la difficulté reste entière lorsque nous sommes confrontés sur quelques mois, voire un an ou plus, à un fonctionnement psychique "rebelle" à toute tentative d'aide à un mieux-être. Nous n'interprétons pas. Ils ou elles, nous le disent, avec leur mot et leur langage. Certains d'entre eux (qui savent écrire) l'expriment sur leur contrat d'insertion.

Peut-on aller contre leur désir de résister avec une telle volonté, dans le seul but, inavoué, d'aller "bon an, mal an", afin de ne pas s'effondrer plus douloureusement ou basculer dans un passage à l'acte, irréversible ?

En définitive, continuer à recevoir les personnes concernées par cette problématique et comptabiliser leurs dossiers, selon les normes du dispositif du conventionnement, pose une véritable question d'éthique, au niveau de notre responsabilité en tant que référent.

En débattre encore et toujours dans des groupes de réflexion en présence des institutionnels, pourra peut-être, un jour, ouvrir honnêtement le débat sur quelques effets pervers du processus d'insertion, tel qu'il existe dans notre pratique actuelle de prise en charge globale des allocataires du RMI.

- Le surendettement

Cette question avait été longuement développée dans notre bilan d'activité de l'année 2000 à propos des impayés de loyer en particulier, situations nombreuses rencontrées dans notre service.

Ce que nous souhaiterions souligner cette année dans cette rubrique, ce sont les différentes dettes (prêts CAF, crédits de consommation, etc..) que peut contracter un allocataire isolé, ou une famille, et notre difficulté à gérer administrativement de telles situations, quand l'on sait le temps nécessaire à rassembler les nombreux crédits, dévoilés au "compte-gouttes" par l'allocataire. Cette première étape franchie, et si la Commission de Surendettement accepte ce dossier et valide la demande, il nous faut constamment rester vigilants au cours des entretiens, pour que d'une part l'échéance exigée soit régulièrement honorée et d'autre part éviter la tentation sans cesse présente de "laisser courir" et reproduire à nouveau les "mêmes embûches", avec ou sans mauvaise foi, il faut bien le dire !

Les expulsions

Elles continuent à être vécues dramatiquement par les allocataires, surtout après avoir traversé les différentes étapes de procédures judiciaires auxquelles ils doivent faire face et qu'il nous faut expliciter souvent à la place des avocats commis d'office pour les aides juridictionnelles.

L'extrême complexité du relogement, même en grande banlieue, engendre un effet évident de déstabilisation pour la personne ou la famille concernée, et du même coup une rupture dans le processus d'insertion, accompagnée de déprime, voire de dépression sérieuse.

De plus, la précarisation du marché du travail, existant surtout pour ceux et celles qui ont accepté de travailler "coûte que coûte", renforce pour ceux-ci la difficulté douloureuse de se projeter positivement à moyen ou long terme, et d'accepter à plus forte raison, de se battre pour traverser au mieux ce type d'existence difficile.

C'est le soutien que nous offrons dans ces moments là, qu'il nous faut souligner dans la contractualisation, mais cela signifie aussi que la réalisation d'un quelconque projet professionnel stable et sécurisant est renvoyé à plus longue échéance. De ce fait, l'issue "idéalisée" qui est de quitter le dispositif RMI en devenant tout à fait autonome, devient pour certains, une gageure, compte tenu de la recrudescence du chômage que nous n'ignorons pas.

V - PARTENARIAT

Les relations avec nos partenaires restent inchangées (groupe de réflexion des associations conventionnées, rencontres avec la DASES, le groupe de Développement Local de la Salle Saint Bruno, etc..).

- nous regrettons l'absence de la collaboration avec la Cellule Appui Artistes qui semble ne plus exister (probablement faute de re-conventionnement ou de restructuration).

- la Boutique de Gestion reste un partenaire précieux pour les projets de créations d'entreprise.

- une "Journée Portes Ouvertes" a été organisée le 25 octobre 2001 par notre association, devenue Centre Social depuis le 1er janvier 2001. Cette initiative qui a permis d'inviter largement les partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que les habitants et usagers du quartier, nous a donné l'occasion de faire connaître et d'échanger sur toutes les actions et projets du Centre Social Accueil Goutte d'Or, service RMI y compris.

- la permanence sociale de notre association et l'action Alphabétisation restent deux orientations que nous proposons aux allocataires suivis dans notre service, selon les besoins de chacun.

CONCLUSION

Mises à part les difficultés de notre travail rencontrées ça et là avec certains allocataires, accentuées par la complexité du contexte économique qui sévit depuis plusieurs années, notre service dans le quartier de la Goutte d'Or, est investi d'année en année, comme un "espace de rencontres", avec des interlocuteurs identifiés, offrant une disponibilité d'écoute et de réconfort bien au-delà des contraintes du cadre propre à un service RMI. Nous devenons, au fil des liens qui se tissent avec tous ceux et celles que nous accompagnons, "la relation privilégiée" dans les moments les plus délicats d'une existence fragilisée. C'est une relation que nous devons préserver pour que les allocataires puissent se démettre peu à peu du "statut de RMistes" peu valorisant comme ils l'avouent, et retrouver confiance en eux et dignité.

3) ACTION FEMMES

a) ALPHABETISATION

LE PUBLIC :

102 femmes pendant l'année scolaire 2000-2001

A l'issue de leur formation :

- 56 poursuivaient leur formation
- 26 ont trouvé un emploi
- 10 sont en recherche d'emploi
- 10 sont dans une autre situation (grossesse, déménagement, maladie...)

90 femmes sont en formation sur l'année scolaire 2001-2002

Les stagiaires habitent le quartier et sont issues essentiellement de régions rurales d'Afrique du Nord et de l'Ouest. La durée de leur séjour en France, leurs conditions de vie, leur âge, leurs statuts sont très variés. La plupart sont mères de familles nombreuses et confrontées à de multiples difficultés (chômage, logement, finances, droit au séjour) et au défi de devoir assurer la stabilité de la famille et éduquer leurs enfants dans un contexte où elles craignent l'échec scolaire, la délinquance.

L'immigration les a fait passer d'un monde à un autre: du rural à l'urbain, de l'oral à l'écrit...

Elles viennent de sociétés où l'identité collective prime sur l'identité individuelle.

Leur séjour en France, l'influence de leurs enfants leur font petit à petit apprendre à gérer plusieurs identités culturelles.

LES OBJECTIFS :

- L'alphabétisation, un moyen d'agir contre la discrimination à l'égard de femmes.

Cette année lors des inscriptions, nous avons demandé aux candidates pourquoi elles n'avaient pas été scolarisées: 46% ont répondu que leurs parents avaient refusé. Plus de la moitié d'entre elles ont spontanément précisé que c'était parce qu'elles étaient des filles. Quant aux autres, on s'aperçoit en parlant avec elles que souvent leurs frères ont été scolarisés. Cela vient confirmer cette inégalité de sexe face au droit à l'apprentissage.

C'est pour cela qu'apprendre est extrêmement valorisant pour les femmes. Cela les fait passer de citoyenne de seconde zone à citoyenne à part entière.

- L'alphabétisation, un outil pour l'insertion sociale et un acte de prévention de l'exclusion.

A ce sujet, nous reprenons les lignes d'une pétition nationale lancée actuellement à l'initiative de plusieurs associations et fédérations pour "La reconnaissance d'un véritable droit à l'apprentissage de la langue française à tous les migrants":

"La connaissance de la langue française est un droit fondamental et primordial pour tous les migrants désireux de vivre en France et de mener à bien leur projet d'installation dans notre pays.

Ce n'est pas seulement une condition nécessaire et indispensable pour parvenir à accéder le mieux et le plus rapidement possible à une élémentaire autonomie, c'est aussi et surtout une condition de l'épanouissement personnel et familial, culturel et professionnel...

Ne pas connaître la langue du pays constitue un grave handicap qui fragilise les personnes, les rendant dépendantes et donc plus vulnérables. Pouvoir apprendre la langue, c'est se donner les moyens de communiquer, de parler, d'échanger, de comprendre, de se défendre, de se confronter à une autre culture et à d'autres codes, c'est pouvoir choisir s'ouvrir à d'autres et ne pas être contraint au repli sur soi ou entre membres d'une seule et même communauté.

Apprendre la langue française, c'est le moyen d'accéder à la citoyenneté, sans pour autant renoncer à sa culture et à sa propre langue. Nous pensons que les freins à l'apprentissage du français constituent la première des discriminations".

En outre, cette connaissance de la langue est un outil de prévention à long terme car il se répercute sur les générations suivantes.

En effet, des mères alphabétisées ont plus de moyens pour suivre la scolarité et plus globalement l'éducation de leurs enfants. Cela contribue à combler le fossé qui existe toujours entre parents et enfants mais plus particulièrement entre des parents vivant dans le monde de l'oral et des enfants baignant dans l'écrit.

L'ACTION :

- L'organisation:

L'alphabetisation est réalisée grâce à l'investissement de 2 formatrices salariées à 1/2 temps, de 25 bénévoles et d'une coordinatrice.

Toutes ces personnes travaillent en équipe pour assurer la formation des stagiaires réparties en groupe d'une quinzaine d'apprenantes qui viennent 4 ou 5 demi-journées par semaine. Deux de ces groupes sont des stages rémunérés intitulés "Stage d'insertion et d'adaptation à la société française" 1° et 2° année. Les groupes d'alphabetisation et ces 2 stages constituent le début du parcours de formation pour les Femmes de la Goutte d'Or mis en place avec Médiation Conseils et l'IRTS.

Nous assurons la formation des formatrices bénévoles et salariées soit en interne soit en les adressant à des formations proposées par le CLAP, Espace Espoir...

- Le contenu:

Nous avons travaillé avec Espace Espoir à améliorer les tests que nous utilisons lors des inscriptions des candidates afin de mieux évaluer leur niveau et constituer des groupes plus homogènes.

L'alphabetisation a naturellement pour objectif d'apprendre à parler français, à lire et à écrire, complété par une initiation aux mathématiques. Mais les apprentissages de base ne suffisent pas. C'est une action de promotion de la femme qui passe aussi par d'autres acquisitions.

- Connaissance de son corps grâce aux interventions d'une sage-femme.
- Expression poétique et théâtrale sur le thème de l'Eau pour le concours d'écriture organisé par le CLAP ou sur le thème de l'Amour avec la compagnie "Graines de soleil".
- Découverte de la société française grâce à des sorties, des visites d'institutions, des thèmes comme les impôts, etc.
- Découverte de l'environnement culturel: musées, expositions.
- Ouverture à l'histoire, à l'actualité.
- Atelier artistique: cette année, il a pris la forme d'un atelier collage animé par une plasticienne du quartier Mme Cathy BION sur le thème "Rêves de femmes".

Les œuvres ont été exposées dans le cadre de la Goutte d'Or en Fête.

Cette liste n'est pas exhaustive ni fermée. Notre démarche est de prendre au maximum en compte ce que vivent les stagiaires. Ainsi un événement local ou l'actualité peuvent être des points de départ d'une réflexion commune.

LES PERSPECTIVES :

- Une initiation à l'informatique

Un espace multi-média a été ouvert sur le quartier par l'association Goutte d'Ordinateur. Nous allons instaurer un partenariat avec cette association pour permettre aux stagiaires de s'initier à l'informatique.

- L'atelier artistique

La plasticienne qui a animé l'atelier collage n'a pas pu continuer sa collaboration avec nous. Nous cherchons un autre artiste prêt à partager son savoir faire avec un groupe de femmes.

- La réforme linguistique du F.A.S.I.L.D. (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre la discrimination).

Le F.A.S.I.L.D. est pour nous un partenaire incontournable car il est l'unique financeur des groupes d'alphabétisation et il cofinance les stages avec la Ville et la Préfecture. C'est son financement qui permet que les stagiaires perçoivent une rémunération.

Le F.A.S.I.L.D. a décidé de réformer, dès janvier 2002, sa politique de formation linguistique pour y introduire plus de cohérence en proposant aux bénéficiaires un parcours de formation aboutissant à la délivrance d'une attestation de compétences.

Cette réforme nous pose un certain nombre de questions concernant le public visé, les modalités d'entrée en formation, le rythme d'apprentissage... Nous avons mené à ce sujet une réflexion avec les formatrices bénévoles et salariées ainsi qu'avec les femmes bénéficiaires de l'action. Nous en avons fait part au F.A.S.I.L.D.

Mais cela met également en péril notre fonctionnement actuel. Nous n'avons été informés que très tardivement de cette réforme et de ses conséquences. C'est ainsi que par lettre du 26 décembre 2001, nous avons appris que le stage 2^o année ne serait pas financé de janvier à juin 2002 alors que les stagiaires l'avait commencé en octobre pour toute l'année scolaire.

Le non financement de ce stage remet totalement en question le parcours de formation des Femmes de la Goutte d'Or qui fonctionne depuis 10 ans. Il est donc indispensable que les acteurs du parcours (Médiation Conseil, IRTS et nous mêmes) et les partenaires institutionnels (Ville de Paris, Préfecture et F.A.S.I.L.D.) négocient une solution pour maintenir l'existence de ce parcours qui a déjà fait ses preuves.

2001-2002 FEMMES EN ALPHA ET STAGE

(nombre de femmes inscrites: 90)

- Nationalité

Maghreb	49	(54,44%)
Afrique Noire	31	(34,44%)
France	7	(7,77%)
(origine: 2 Maroc, 2 Côte d'Ivoire, 1 Algérie, 1 Comores, 1 France)		
Djibouti	1	
Liban	1	
Sri Lanka	1	

- Situation familiale

Femmes mariées ou vie maritale	67	(74,44%)
Femmes seules (célibataires, veuves, divorcées,...)	23	(25,56%)

- Ages

Moins de 20 ans	2	} 47,78%
de 21 à 25 ans	7	
de 26 à 30 ans	9	
de 31 à 35 ans	12	
de 36 à 40 ans	13	
de 41 à 45 ans	18	} 52,22%
de 46 à 50 ans	9	
de 51 à 55 ans	12	
plus de 55 ans	8	

- Nombre d'enfants

225 enfants soit une moyenne de 2,5 enfants
(24 femmes n'ont pas d'enfants)

- Ancienneté de l'arrivée en France

moins de 2 ans	24	(26,66%)
de 2 à 5 ans	14	(15,55%)
de 6 à 10 ans	14	(15,55%)
de 11 à 15 ans	7	(7,77%)
de 16 à 20 ans	10	(11,11%)
de 21 à 30 ans	16	(17,77%)
plus de 30 ans	3	
nées en France	2	

- Scolarisation antérieure

Jamais scolarisées	74	82,22%
Scolarisées moins de 2 ans	7	
Scolarisées de 3 à 4 ans	5	
Scolarisées plus de 4 ans	4	

- Raisons de la non scolarisation

Refus des parents (22 femmes ont précisé que c'était parce qu'elles étaient des filles).	42	46,66%
Pauvreté	9	
Eloignement de l'école	8	
Travail des enfants (dont 5 orphelins)	6	
Guerre	5	
Refus de l'enfant	2	
Violences à l'école	2	

- Formation en France (alphabétisation)

Aucune formation	42	(46,67%)
quelques mois ou 1 an	21	(23,37%)
2 ans	16	(17,78%)
3 ans	11	(12,22%)

- Inscription à l'A.N.P.E.

Inscrites	40	(44,44%)
Non inscrites	50	(56,56%)

- Expérience professionnelle

N'ont jamais travaillé en France	58	(64,44%)
Ont travaillé	21	(23,33%)
Sont en cours d'emploi	10	(11,11%)
Congé parental d'éducation	1	

- Allocataires du R.M.I.

6	(6,66%)
---	---------

“RÊVES DE FEMMES”



Une des réalisations de l'atelier collage.

b) L'APPUI SOCIAL INDIVIDUALISE

L'A.S.I. (Appui Social Individualisé) vise à accompagner les femmes du quartier pendant leur cursus de formation.

Elles peuvent être en alphabétisation à l'Accueil Goutte d'Or ou en stage à Médiation Conseils, à l'I.R.T.S. ou ailleurs.

Cette action est menée par deux salariées et une bénévole.

Nous avons suivi 45 femmes pour différents problèmes:

Aide aux démarches administratives	41
Difficultés conjugales	23
Problèmes de logement	15
Difficultés avec les enfants	13
Recherche d'emploi	11
Droit au séjour pour leurs enfants - Nationalité française	9
Ressources insuffisantes	5

Outre ces problèmes, les femmes viennent surtout pour être écoutées, reconnues, encouragées. La plupart connaissent bien le centre. La confiance s'établit facilement. Un véritable dialogue s'instaure dans le respect mutuel. Elles nous demandent souvent des conseils sur leur formation, leur choix de vie (choix familiaux ou professionnels). Elles ont besoin de raconter leur évolution à quelqu'un qui les écoute sans les juger, en les rassurant.

L'exil les a, en partie, coupées de leur pays d'origine.

Certaines n'y sont pas retournées depuis plus de dix ans. Elles ont vécu un déracinement, un arrachement de leur milieu d'origine.

En France, elles cherchent à s'adapter à la société, à comprendre et à s'approprier de nouveaux comportements, un nouveau rapport à leur environnement. Cela les oblige à abandonner des façons de vivre, de penser, de repères qui les ont construites depuis leur enfance. Cette évolution ne se fait pas sans souffrance. Obligées de se constituer une nouvelle identité, elles se demandent qui elles sont.

Ce cheminement produit un sentiment d'isolement par rapport à leur société d'origine.

Elles peuvent se sentir rejetées de leur communauté tout en n'étant pas réellement accueillies par la société française.

La formation, en les ouvrant à d'autres horizons, en les mettant en relation avec de nouvelles personnes bouleverse leurs repères. C'est une période de découverte mais qui n'est pas toujours vécue facilement. Cela peut être mal compris de leur entourage et entraîner des répercussions sur leur vie familiale. Continuer l'apprentissage malgré les difficultés quotidiennes représente un véritable combat avec elles mêmes pour puiser la force, la volonté, la disponibilité.

Le soutien apporté par l'A.S.I. permet d'aplanir les difficultés, d'encourager, de conforter les personnes dans leurs choix et leurs projets pour qu'elles puissent s'assumer pleinement.

4) PETITE ENFANCE "PIMOUSSE"

ELEMENTS QUANTITATIFS:

L'encadrement est assuré par une Educatrice de Jeunes Enfants, salariée. Trois bénévoles participent à l'animation de cette activité. Nous avons accueilli 2 ou 3 fois par semaine, l'année juin 2001 :

- 5 enfants âgés de 4 à 12 mois
- 11 enfants âgés de 13 à 24 mois
- 10 enfants âgés de 25 à 30 mois

Il faut préciser que l'origine des enfants est diverse (Afrique, Maghreb, Sri-Lanka,...) Le français n'est pas la langue parlée à la maison. La fréquentation sur l'ensemble est plus assidue, cette année.

Cependant, de nombreuses femmes ne peuvent accéder aux cours d'alphabétisation du fait du manque de places de garde pour leurs enfants.

Actuellement, 698 enfants sont sur la liste d'attente des crèches collectives du quartier. Et si, maintenant tous les enfants de 3 ans et plus sont accueillis en maternelle, le problème reste crucial pour les enfants de 2 ans. La seule Halte Garderie du quartier, "Pirouette", gérée par l'ASSFAM, accueille 25 enfants

Ce déficit en lieu de garde pour les tout petits a des conséquences dramatiques sur l'accès à la formation et à l'emploi des mères ainsi que sur la socialisation des enfants.

PROJET PÉDAGOGIQUE:

L'espace Petite Enfance propose un lieu d'accueil des tout-petits (4 mois à 3 ans). Les enfants sont pris en charge pendant que les mères suivent les cours d'alphabétisation dans l'association. L'enfant, durant ce temps, entre dans une première phase de socialisation. Les diverses activités pédagogiques offertes aux enfants concourent au développement physique et psychologique harmonieux de chacun.

L'enfant, dans son environnement familial est marqué par sa culture d'origine. Il devra cependant s'adapter à l'école et à la société française. C'est donc, dans un souci d'éveil culturel, de lutte contre l'exclusion, que l'accent est particulièrement mis sur le langage, les livres, les activités musicales.

L'orientation pédagogique part des initiatives de l'enfant. Avec le temps, il repère les possibilités d'activités, de jeux. Ce qui lui permet d'orienter son choix. Ainsi, une histoire est racontée, à sa demande ; un moment musical est instauré à partir de l'impulsion de l'enfant.

Nous cherchons à faire découvrir aux mères les enjeux d'une familiarisation précoce avec le livre. Cette action est en résonance avec leur propre désir d'apprendre à lire et à écrire.

Nous répondons aussi aux demandes d'informations et de conseils des familles.

Ces actions parents-enfants ainsi que les actions d'information, visent à soutenir les parents dans l'exercice de leur responsabilité. Ce soutien à la parentalité est un de nos soucis majeurs porté également par les centres sociaux.

DÉROULEMENT DE L'ACTION:

1 - En direction des familles :

a) ponctualité et régularité

La régularité favorise la structuration de l'enfant. La prise de conscience de l'importance de la ponctualité a un impact sur l'insertion. Le travail conjoint avec la coordinatrice des actions-femmes autour de la nécessité de ces deux éléments aboutit une efficacité plus soutenue.

b) Groupe mères-enfants

Un travail mère-enfant mis en place l'année dernière, de façon informelle, a évolué.

Ce travail a pris deux orientations :

- sous la forme de sorties : théâtre jeune public, aquarium du Musée d'Art d'Afrique et d'Océanie, Parc de la Villette, Pique-nique au Bois de Vincennes ; ceci pendant les périodes de vacances scolaires. Ces sorties ont donc été élargies aux fratries (frères et sœurs). Elles permettent une prise en compte de l'enfant dans sa cellule familiale.

- dans le centre : des matinées lectures, à un rythme hebdomadaire régulier, sur deux mois ont contribué à la sensibilisation des mères à l'importance du livre pour le tout petit. Ce travail conjugué avec la familiarisation du jeune enfant avec l'album a conduit à un accompagnement de certaines mères à la bibliothèque du quartier.

2 - En direction de l'enfant:

a) Adaptation

L'accueil des enfants a débuté par une période d'adaptation. Celle-ci est indispensable à la bonne intégration de l'enfant. Elle lui permet de se séparer de son milieu familial en douceur, de connaître le lieu, d'instaurer un contact avec les autres enfants. Une relation de confiance entre la mère et l'E.J.E qui prend le relais, s'établit. L'enfant vient alors s'y inscrire.

b) Activités

Nous proposons des activités en fonction du groupe présent, tout en respectant le rythme de chacun. Les activités s'effectuent dans une ambiance sécurisante et permettent à l'enfant de se forger des repères.

- Moments de jeux libres :

jeu d'imitation, dinette, ballon .., déguisements,.....

- Activités manuelles :

manipulations : eau, pâte à sel, à modeler, terre,...

motricité fine: encastremements, perles.

expression créative : dessin, peinture

- Eveil musical :

Chansons, comptines, jeux de doigts, jeux de nourrice.

Découverte et production de sons, rythme (instruments à percussion)

Ecoute de musiques diverses : classique, jazz, traditionnelle de tous les pays,

Histoires musicales

Berceuse à l'endormissement.

- Livres :

Découverte et manipulation des albums cartonnés, en permanence à la portée de l'enfant.

Echange tant individuel que collectif autour de l'album, favorisant le langage, introduisant progressivement le tout petit au récit.

L'éveil de l'oeil en proposant un large éventail de graphismes, de l'oreille avec le plaisir des sonorités.

- Fêtes :

Confection de pâtisseries, Anniversaires, Noël

PARTENARIAT:

Nous travaillons en partenariat avec la Halte-Garderie "Pirouette" en proposant un accueil alterné pour les enfants qui fréquentent "Pimousse" et cette Halte-Garderie (2 journées à "Pimousse", 2 autres à "Pirouette").

Au début des vacances d'été, lors de la Fête de la Goutte d'Or, organisée par une vingtaine d'associations du quartier, les enfants ont beaucoup apprécié le spectacle "Les patatines et le cadie sucré" joué par la compagnie Tic Tac Théâtre.

EVALUATION:

a) Difficultés

L'exiguïté du local constitue une difficulté majeure.

Le respect du rythme de chaque enfant dans un groupe hétérogène (quatre mois à deux ans et demi) requiert une adaptation constante

Le soutien de l'équipe des bénévoles est indispensable. Cela permet aux enfants de connaître plusieurs adultes, Cependant l'équipe de bénévoles entourant les enfants varie chaque jour, ce qui engendre une difficulté à suivre une ligne de conduite...

b) Progrès

Dans le groupe formé cette année, nous avons retrouvé certaines familles. Le travail amorcé l'année dernière a porté ses fruits de deux manières :

- au niveau de l'enfant :

Son adaptation a été plus rapide : ce qui lui a permis de mieux tirer profiter de la structure (connaissant les possibilités, l'enfant peut faire son choix).

le rythme de chaque enfant est mieux respecté.

-au niveau des familles

Les réunions mères-enfants reconduites, à travers le nouveau groupe, ont bénéficié d'une continuité, et d'un certain dynamisme. Elles ont renforcé la convivialité, le lien entre les mères. Ce travail a vu naître des interactions entre elles, au niveau de l'échange qui appuient la parole de l'éducatrice.

Outre leur intérêt propre, les sorties proposées ont permis de favoriser l'autonomie des femmes dans leur déplacement. Cet acquis étant complémentaire à l'action alphabétisation.

Etant confronté au quotidien par les problèmes de langage, de communication par rapport à l'accueil de l'enfant, une relation privilégiée, une écoute des mères ont permis à celles-ci de dépasser leurs difficultés d'expression. Une certaine confiance s'est installée, permettant un meilleur repérage des problèmes (alimentation, vestimentaire, éducation,...) Ce soutien est conjugué avec le travail de groupe mère-enfant, cité précédemment.

PERSPECTIVES:

Nous espérons pouvoir ouvrir une Halte-Garderie en Octobre 2002.

L'ouverture de celle-ci permettra de répondre à l'urgence des besoins de garde sur le quartier, en proposant 20 places. 25% de la capacité d'accueil sera réservée aux enfants des femmes en alphabétisation.

Le projet mettra en œuvre le prolongement du travail amorcé pendant ces deux années, mettant l'accent sur le livre et le rôle du centre social de soutien et d'écoute des familles.

5) ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'association Accueil Goutte d'Or propose aux jeunes encore scolarisés et habitant le quartier de la Goutte d'Or de l'accompagnement scolaire individualisé. Cette action est réalisée par un salarié et 47 bénévoles.

Constats de départ :

Du point de vue des acquis de base, nous constatons que les enfants que nous recevons ont souvent un retard d'au moins un an sur leur classe; les plus grosses difficultés étant rencontrées en français (lecture, écriture, expression écrite et orale...), et parfois en mathématiques.

Les enfants du quartier de la Goutte d'Or ont enfin accès depuis deux ans à une bibliothèque. Nous invitons régulièrement les enfants à profiter de ce service.

Tout au long de l'année, des manifestations culturelles ont lieu dans le quartier, ce qui permet aux jeunes d'avoir un accès (même ponctuel) aux différents arts (peinture, théâtre,...). De plus, des associations proposent des ateliers aux jeunes.

Au niveau des loisirs et des sports, nous remarquons que toutes les associations proposant de l'animation affichent toujours complet pour toutes leurs activités; ce qui démontre une réelle importance de ce genre d'actions.

Nous avons tout de même remarqué que certains parents ne font pas profiter leurs enfants des centres de loisir car ils en ont une mauvaise connaissance (soit du fonctionnement des inscriptions, soit de leur simple existence).

Nous pouvons noter que les difficultés liées au logement sont toujours présentes sur le nord du quartier, ce qui ne facilite pas le travail scolaire des enfants.

Beaucoup de parents ne sont pas ou peu allés à l'école ce qui les amène à se croire dans l'incapacité d'aider leurs enfants. De plus, du fait de n'avoir jamais été scolarisés, ces parents ne comprennent pas toujours très bien le rôle de l'école et son fonctionnement; ce qui donne certaines incompréhensions entre l'école et les parents, et même parfois une rupture du dialogue entre les deux.

Objectifs :

L'objectif de cet accompagnement est de favoriser la réussite scolaire d'élèves inscrits en primaire et au collège.

Nous avons décidé de partir des difficultés rencontrées par ces élèves. Il ne s'agit pas de les aider à faire leurs devoirs, mais plutôt de travailler sur ce qui les ralentit dans leur scolarité.

Nous agissons sur plusieurs axes:

- cibler les lacunes et essayer d'y remédier en travaillant sur les matières qui posent le plus de problèmes.
- donner des conseils de méthodologie (comment s'organiser dans la prise de notes en cours, comment bien préparer son cartable, utiliser un cahier de texte pour noter le travail à faire à la maison,...)
- valoriser l'élève en lui montrant que sa scolarité nous intéresse et qu'elle est importante pour lui. Nous lui proposons un temps d'écoute et de parole avec un adulte.
- associer au maximum les parents dans notre démarche d'accompagnement.
- travailler le plus possible en concertation avec les enseignants.

Le public concerné :

Année scolaire 2000/2001

CLASSE	FILLES	GARÇONS	TOTAL
CP		1	1
CE 1	10	6	16
CE 2	6	4	10
CM 1	5	5	10
CM 2	7	4	11
PERF	1	2	3
6ème	9	4	13
5ème	2	6	8
4ème		1	1
3ème		1	1
CAP/BEP	1		1
2nd		1	1
TOTAL	41	35	76

Description de l'action :

Nous travaillons de façon individualisée avec les enfants. Un bénévole, une fois par semaine, aide un enfant sur les difficultés qu'il rencontre dans sa scolarité.

Afin de connaître les difficultés des élèves, nous leur demandons de préciser, lors de l'inscription, les matières qu'ils trouvent difficiles. Les parents confirment et précisent les informations données par l'enfant. Nous remettons ensuite à chaque enfant une fiche de liaison qu'il doit donner à son professeur afin d'avoir des informations plus précises et des conseils pour progresser avec l'enfant. Ce travail en partenariat avec l'éducation nationale nous semble indispensable à l'efficacité de notre travail: nous ne sommes pas des professionnels de l'éducation et nous nous replaçons toujours comme tels.

Dès que cela est possible, nous travaillons en lien avec l'Education Nationale. Nous travaillons sur la scolarité, nous avons donc absolument besoin de leurs compétences dans le domaine de l'éducation.

Au travers du groupe parents ou de l'accompagnement scolaire, nous essayons d'avoir un discours cohérent permettant aux habitants du quartier d'avoir une lisibilité plus claire de l'école et du collège. Rencontrer les professeurs, organiser des rencontres entre le collège et des parents... sont des actions permettant une meilleure connaissance par les parents de cette institution, et inversement.

Le secteur associatif environnant est aussi un atout pour le bon fonctionnement et la cohérence de l'action. Les rencontres régulières avec les autres associations d'accompagnement scolaire nous ont permis d'affiner notre complémentarité et aussi de prévoir des actions intéressantes pour chacune: formation des bénévoles, actions diverses d'animation (ex: fête de la goutte d'or) ...

-> Dans le domaine scolaire :

Nous avons toujours constaté une régularité tout à fait satisfaisante en ce qui concerne notre action d'accompagnement scolaire. Les enfants viennent assez volontairement et leurs absences sont presque toujours justifiées (maladie, rendez-vous,...)

En ce qui concerne l'attitude à l'école, nous n'avons eu que très rarement des retours de la part d'un professeur nous disant que tel ou tel enfant avait un comportement qui se détériorait au cours de l'année. Dans ces cas, nous avons essayé de travailler avec les professeurs, l'enfant et les parents pour trouver ensemble les raisons ainsi que les moyens de solutionner cette situation.

Pratiquement tous les enfants avec lesquels nous travaillons ont connu une amélioration de leurs résultats. Pour ce qui est des acquis de base, il nous est difficile de dire ces progrès résultent de notre travail, ou bien de celui de l'enfant, des parents ou de l'école. Nous pensons qu'il s'agit des quatre acteurs simultanément.

-> Dans le domaine familial :

Nous essayons d'impliquer le plus possible les parents dans l'accompagnement scolaire. Les parents viennent avec l'enfant au moment de l'inscription. Il est vivement souhaité qu'ils accompagnent leur enfant afin que le bénévole, l'animateur de l'accompagnement scolaire ou d'autres personnes de l'association puissent dialoguer avec eux. Le bénévole peut contacter les parents et inversement.

Des rencontres organisées au centre rassemblent les parents afin qu'ils puissent s'exprimer sur les difficultés de l'enfant et leurs rapports (faciles ou difficiles) avec l'école ...

Dans le cadre des cours d'alphabétisation, des réflexions sont menées dans les groupes, afin de sensibiliser les mères au monde de l'école.

Un groupe de parents existe dans l'association. Son objectif est d'échanger et de réfléchir sur l'éducation des enfants. Plusieurs parents de l'accompagnement scolaire y participent. Cette année, ils ont organisé une rencontre avec la principale adjointe et un conseiller principal d'éducation du collège du quartier.

-> Dans le domaine des loisirs, du sport, de la culture:

Comme tous les ans, les enfants ont eu accès à la petite bibliothèque mise en place depuis plusieurs années par l'association. Cette année, nous avons donc continué à les encourager à lire et pour cela d'aller à la bibliothèque du quartier où le choix est plus important. Ceci n'a pas empêché l'animateur, le plus souvent possible, de discuter dans un moment d'échange, des livres que les enfants avaient empruntés.

Les enfants ont pu faire des visites dans des musées, des découvertes de monuments et des sorties au cinéma ou dans des parcs. Toutes ces activités ont eu lieu grâce aux bénévoles de l'association qui accompagnaient et encadraient les enfants.

Les actions proposées par les associations du quartier, ainsi que la manifestation "La Goutte d'Or en Fête", qui organise du théâtre, des concerts, des animations pour les jeunes ..., ont pu donner accès à des activités culturelles ou de loisirs à des enfants du quartier.

Evaluation de l'action:

Nous avons projeté d'effectuer un accompagnement scolaire individualisé pour 75 élèves environ, soit 5 groupes C.L.A.S (Contrats locaux d'accompagnement scolaire). Cet objectif est atteint puisque nous avons travaillé avec 76 enfants du quartier.

Nous demandons à chaque élève de nous rapporter son bulletin scolaire afin d'évaluer avec lui sa progression. Souvent, nous associons les parents à cette lecture.

Les rencontres individuelles ou collectives avec les bénévoles permettent aussi d'évaluer l'action.

L'attitude des élèves est également un signe révélateur. On peut constater une très grande régularité et une ponctualité tout à fait correcte. De plus, les élèves préviennent régulièrement en cas d'absence. Certains d'entre eux demandent à poursuivre l'accompagnement scolaire pendant les vacances. Cela démontre le plaisir qu'ils ont à venir et leur motivation.

Nous travaillons aussi à l'élaboration d'un document d'évaluation constitué de trois parties: l'une à remplir par le bénévole (son ressenti par rapport à l'action, aux évolutions de l'enfant), une autre à remplir par l'enfant (concernant son travail dans l'association) et la dernière à remplir par l'enfant et le bénévole (permettant ainsi de faire entre eux leur propre bilan et d'établir leurs perspectives pour améliorer et compléter leur travail).

On peut observer une mobilisation des parents de plus en plus importante pour ce qui est de l'éducation de leurs enfants en général et plus précisément pour leur scolarité.

Ainsi des parents sont de plus en plus demandeurs d'explications sur le système scolaire en France pour, il nous semble, être des acteurs de la scolarité de leurs enfants. Comme exemple, nous avons remarqué que depuis plusieurs années le redoublement de certaines classes est laissé à l'appréciation des parents. Le redoublement était pratiquement toujours estimé comme un échec, voir même comme l'expression d'un "dysfonctionnement" de leur enfant. Depuis peu et suite à beaucoup de discussions et d'échanges avec des parents connaissant ce genre de situation, le redoublement de certains enfants est abordé et compris comme une année de perfectionnement de certaines matières et comme une chance de pouvoir approfondir ce qui n'a pas été bien compris.

D'autres suivent de plus près cette scolarité pour être plus sûrs de l'avenir de leurs enfants. La scolarité fait partie d'un tout, c'est à dire de l'éducation. Certains parents craignent que leurs enfants suivent de "mauvais exemples", ils misent donc beaucoup sur la réussite scolaire comme un moyen d'assurer un avenir sérieux à leurs enfants.

Quelques difficultés:

Les difficultés que nous rencontrons sont souvent dues au recrutement des bénévoles. En effet, notre fonctionnement individualisé demande beaucoup de monde.

Bien évidemment, des locaux plus spacieux et réservés à l'accompagnement scolaire feraient que les enfants pourraient mieux s'approprier le lieu pour l'investir, le décorer,... Ce qui donnera une nouvelle dimension à l'accompagnement scolaire.

Quelques enfants nous ont posé des difficultés au niveau de leur implication, et de leur régularité, mais des discussions avec les parents, l'enfant, le bénévole et l'équipe, nous ont toujours permis de trouver une solution pour chaque situation.

6) L'ACTION PARENTS

Cette action vise à soutenir les parents dans l'exercice de leur responsabilité parentale. C'est pourquoi elle peut revêtir plusieurs formes.

Elle peut être individuelle ou collective, faire l'objet d'une action spécifique ou prise en compte dans les autres actions.

C'est dans cet objectif que l'Educatrice de Jeunes Enfants a mis en place des ateliers mères - enfants, des sorties et qu'elle dialogue avec les mères sur tout ce qui concerne les enfants.

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, ce sont des réunions ou des rencontres entre les parents, l'animateur, les bénévoles au sujet de la scolarité et plus largement, de l'éducation des enfants.

En alphabétisation, la responsabilité des parents est traitée à travers des thèmes comme l'école, l'éducation des enfants, l'alimentation,...

Les entretiens, dans le cadre de la Permanence sociale et de l'Appui Social Individualisé, permettent aussi d'aborder avec des parents, l'éducation de leurs enfants.

Le groupe de parents.

Public: une cinquantaine de parents

fréquence: une réunion par mois

encadrement: l'animatrice de l'action femme et deux co-animatrices

Un groupe de parents fonctionne depuis 3 ans.

Sa composition a petit à petit changé. Au début, des parents maghrébins y participaient avec des parents d'Afrique de l'ouest. Le groupe s'est restreint aux parents d'Afrique de l'ouest. Les raisons de ce processus sont complexes:

il y a sans doute des questions de personnes, mais aussi des problématiques différentes suivant ces populations. Leur installation dans le quartier correspond à des phases et des histoires différentes. Du coup, leurs questionnements ne sont pas les mêmes. On constate également une certaine difficulté de cohabitation entre ces populations. Le visage du quartier change en accueillant de nouvelles populations.

Les parents du groupe ont tous la volonté que leurs enfants réussissent leur vie. Du coup, ils veulent agir sur leur environnement, modifier leur comportement, s'adapter à la société française. Mais la plupart sont empêtrés dans des problèmes qui les dépassent: difficultés sociales et économiques, décalage culturel, ... Le quotidien est souvent trop lourd pour qu'ils puissent s'investir activement, même sur un sujet qui leur tient à cœur comme celui des enfants. La gestion du temps, tout simplement, est parfois un obstacle.

Les mères se plaignent beaucoup d'être seules pour gérer le quotidien de la vie familiale et l'éducation des enfants. Cet isolement renforce leur sentiment d'être marginalisées dans la société. Cela creuse encore plus le fossé entre elles et leurs enfants.

Malgré ces difficultés, le groupe s'est réuni environ une fois par mois dans l'année. Un noyau d'une demi douzaine de mères s'est constitué et est devenu moteur.

Les thèmes suivants ont été travaillés.

- Que voulons-nous transmettre à nos enfants (notre culture, notre éducation, notre histoire familiale, la religion, ...) ?
- Que faut-il faire pour que les enfants réussissent leur scolarité?
- Quelles règles de vie doit-on donner aux enfants (le respect des autres et des anciens, la politesse, la sincérité, ...)?
- L'importance du dialogue dans la famille.
- Le rôle du père.

Nous avons poursuivi le travail sur l'école en organisant une rencontre avec le collège. Cela a permis un dialogue dans d'autres conditions que celles proposées par l'institution scolaire et cela a contribué à faire tomber certaines barrières et incompréhensions.

Une rencontre sur le rôle des délégués de parents a également été organisée pour permettre une plus grande mobilisation des parents dans le collège. Une mère de famille est devenue déléguée et peut ainsi servir de relais entre le collège et certaines familles du quartier en les aidant à mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement.

Ce travail avec les parents doit être patient. Il sera long. Tous les parents que nous rencontrons viennent de sociétés traditionnelles où les rapports entre les générations sont très codifiés.

L'immigration a entraîné un changement culturel qui les fragilise encore plus que d'autres parents dans leur statut de père ou de mère. Face à des enfants qui baignent dans la culture française, qui ont d'autres repères qu'eux, ils peuvent se sentir décalés et dévalorisés. Du coup, la tentation est grande de réagir soit par la démission, soit par l'autoritarisme.

L'action parents cherche à ouvrir avec eux d'autres voies, comme mener une réflexion autour du rôle du père. Cela entraînera petit à petit une modification de son statut, des relations entre le couple ou avec les enfants.

L'importance du dialogue entre parents et enfants est aussi à découvrir. Comment faire naître ce dialogue dans des familles où culturellement la parole entre enfants et adultes est très codifiée, dans des familles où les rôles et les repères ont été bouleversés par l'immigration ?.

IV CONCLUSION

Depuis notre dernière Assemblée Générale nous pouvons constater, au vu de ce rapport d'activité, que les objectifs que nous nous étions fixés sont, soit atteints, soit en cours de réalisation.

La journée Portes Ouvertes a contribué à faire connaître et débattre sur les actions et les projets de l'Association tant avec la population du quartier qu'avec les institutionnels. Cette journée répondait à l'objectif visant à faire découvrir ce qu'est une association et son importance pour la cohésion et la solidarité d'un quartier comme pour l'exercice de la vie démocratique. Dans le même sens, nous avons participé aux initiatives inter-associatives et suscité, un temps d'échanges et de réflexions sur ce thème.

D'autres objectifs sont en cours de réalisation: l'ouverture de la halte-garderie a subi en retard considérable du fait des tracasseries administratives, spécialement de la part de l'OPAC. D'autres supposent des actions à long terme. C'est le cas de la formation du personnel et des bénévoles que nous pensons pouvoir améliorer en cotisant d'une façon plus importante à un organisme de formation des Centres Sociaux.

Notre dernière Assemblée Générale avait aussi mis l'accent sur des aspects, qui relèvent moins d'actions concrètes que d'une façon d'être et de faire. Ainsi l'interpellation des politiques et des institutionnels pour une lutte efficace contre l'exclusion est une préoccupation permanente de l'Association tant lorsqu'elle construit des projets et recherche leurs financements que lorsqu'elle fait connaître, à tous les niveaux, des situations d'exclusion et de marginalisation et qu'elle revendique des décisions adaptées non seulement à l'urgence mais surtout susceptibles de s'attaquer aux causes. C'est dans cet esprit que nous sommes intervenus auprès du FASILD en suscitant l'intervention d'autres acteurs de terrains comme nous, ou en intervenant auprès du Ministère de l'Intérieur sur les conséquences de ses décisions concernant la polygamie.

Notre acharnement et notre compétence à prendre en compte cette dimension sont bien connus puisque, comme nous l'avons vu dans le chapitre du suivi des allocataires du RMI, c'est à notre Association que l'on réserve les cas les plus sensibles, ce qui par ailleurs n'est pas sans poser quelques questions comme nous l'avons mentionné.

Mais nous croyons aussi ce qui peut relever de notre manière d'être et de faire réside dans la façon dont nous nous efforçons de mettre en œuvre nos diverses actions. Certes, nous travaillons majoritairement avec des populations fragilisées par la vie. Toutefois, notre accompagnement, même s'il est indispensable, vise toujours à rendre acteurs et responsables les personnes que nous sollicitent et avec qui nous travaillons. Notre action vise non seulement à répondre à des demandes de services mais bien davantage à faire en sorte que chacun puisse prendre conscience qu'il a des compétences, des idées et des richesses à partager et qu'il peut et doit prendre sa place dans la société. C'est dans ces mises à l'action, si modestes soient-elles, que les personnes qui nous sollicitent, peuvent exercer leur responsabilité et trouver ainsi la possibilité d'affirmer leur dignité. C'est aussi par ces mises à l'action que notre Association s'efforce de créer du lien social pour que chacun puisse un jour prendre sa place de citoyen dans tous domaines de sa vie.

Ces objectifs que nous nous sommes fixés et cette façon d'être et de travailler ont nécessité une grande mobilisation et investissement de la part de chacun d'entre nous que nous soyons habitants du quartier participant à l'une ou l'autre des actions, que nous soyons bénévoles, salariés ou administrateurs. Ce que nous avons fait, nous l'avons fait ensemble, avec compétences et complémentarités, malgré de multiples difficultés et de moyens souvent limités. Nous pouvons en être très fiers et trouver dans ce chemin parcouru ensemble les raisons pour poursuivre et pérenniser nos actions tout en ouvrant de nouveaux chantiers pour répondre, avec eux, aux besoins des habitants de ce quartier.

Le 20 mars 2002

Le Conseil d'Administration.